

Appel à projets



PARTICIPEZ
à la 3^e promo
du centre d'appui
de la **participation**
citoyenne

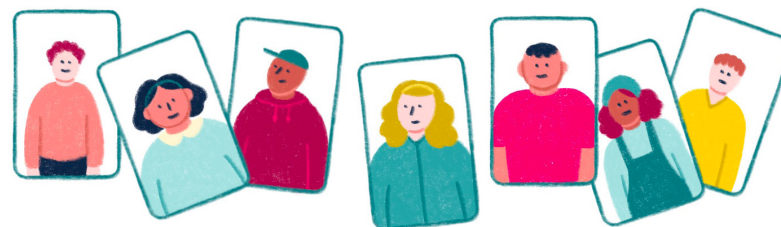
Fin de l'appel à projets
le 31 octobre 2024.



Pour candidater,
rendez-vous sur le site internet
de la préfecture des Pays de la Loire :
urlr.me/xdrfs



Le Centre d'appui de la participation citoyenne (CAPC) vise à **renforcer les pratiques de participation citoyenne dans l'action publique** sur le territoire des Pays de la Loire. Ce programme **soutient des projets concrets impliquant les citoyens** tout en offrant une **démarche apprenante** aux agents de l'État et aux collectivités associées. L'objectif principal est de favoriser **l'inclusion des publics éloignés des institutions**, en créant des opportunités pour entendre, impliquer et répondre à leurs besoins à travers des processus participatifs.



Les objectifs du CAPC :



Accompagner des projets intégrant les citoyens au cœur de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques :
l'équipe d'État'LIN et des professionnels vous accompagneront à chaque étape pour mener votre démarche participative.

Acculturer et former les agents publics à la participation citoyenne :
vous bénéficierez d'une formation-action, afin de développer vos compétences en pilotage de projet participatif.

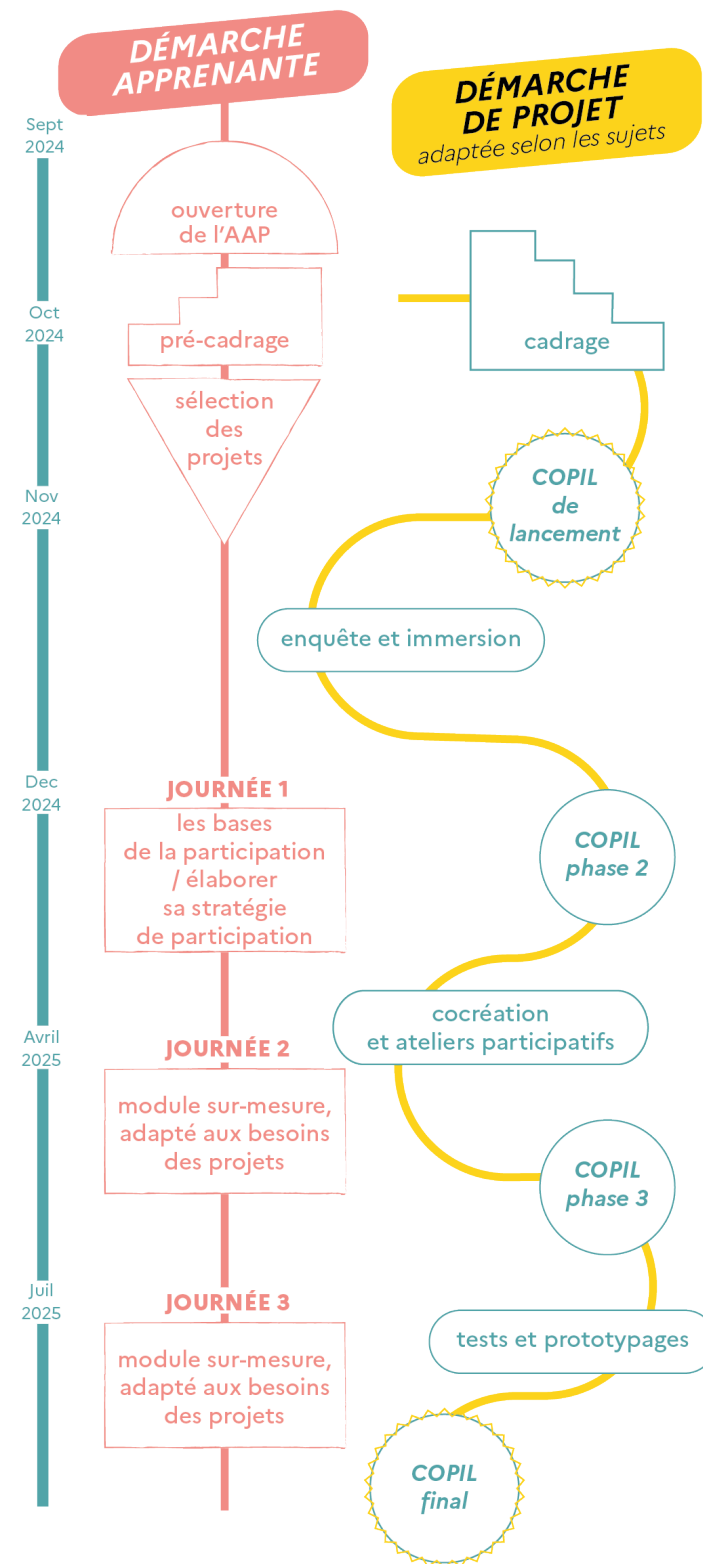


Des ressources adaptées :
accès à des outils, des méthodologies, à l'expertise de professionnels et des retours d'expérience pour structurer votre démarche et encourager la multiplication des projets participatifs.

Diffuser les bonnes pratiques et les outils développés à travers ces projets :
rejoignez un groupe d'acteurs publics pour débattre de vos idées, vos difficultés, vos défis et essaimer la culture de la participation citoyenne.



Calendrier et parcours du projet :



L'accompagnement du CAPC



Accompagnement de projet :

Les projets sélectionnés bénéficient d'un accompagnement personnalisé, basé sur la méthodologie du design de service. L'équipe d'État'LIN, complétée occasionnellement de professionnels externes, accompagne les porteurs de projet dans les différentes phases imaginées pour le projet : enquête et immersion, phase participative, idéation, test avec les usagers...

Formation-action sur mesure :

Le processus de formation-action permet aux participants d'acquérir les fondamentaux de la démocratie participative et de l'ingénierie de concertation, afin de mener à bien leurs projets.



Les projets pouvant être soutenus par le CAPC :

1. **Création ou amélioration** d'un service, dispositif ou d'un projet public au travers d'une démarche participative.
2. Mise en place d'un **dispositif pérenne de participation** citoyenne.

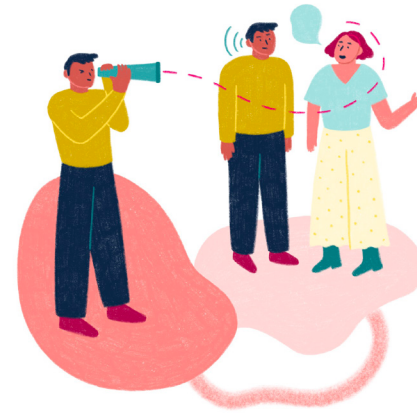
Tous les projets doivent **viser à rapprocher les citoyens**, notamment les publics les plus éloignés, **des institutions publiques**.

Les projets en lien avec **les politiques prioritaires du gouvernement** seront analysés avec une attention particulière. Le niveau minimal de participation requis est celui de la **concertation**.

Vous souhaitez participer au CAPC ?

Qui peut candidater ?

Les candidatures **sont ouvertes aux services de l'État** (administrations territoriales, services déconcentrés, agences et opérateurs publics) en Pays de la Loire.
Les **collectivités territoriales, en partenariat avec un service de l'État**, peuvent également candidater. État'LIN peut aider à la mise en relation avec les services de l'État.



Le processus de candidature :

1. Prenez contact avec l'équipe : etatlin@pays-de-la-loire.gouv.fr.
2. Pour candidater, répondez au **questionnaire en ligne** avant le **31 octobre 2024**, accessible depuis le site internet de la préfecture des Pays de la Loire (cf. lien ci-dessous).
3. Un temps de **pré-cadrage**, afin de préciser les caractéristiques et objectifs de la candidature, pourra vous être proposé.
4. Un **comité de sélection**, composé d'agents du SGAR Pays de la Loire, analysera les candidatures, afin de sélectionner les projets accompagnés par le CAPC.

Webinaire de présentation :

Pour découvrir le CAPC et les projets déjà accompagnés, participez au **webinaire d'information** :

le 15 octobre à 11 H.

Le lien du webinaire est accessible sur le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire : urlr.me/xdrfs



Le CAPC est porté par :

État'LIN, le laboratoire d'innovation publique de l'État en Pays de la Loire, qui a pour mission d'**accompagner les services de l'État** en région en matière de **transformation publique**. État'LIN offre un cadre propice pour créer, mettre en œuvre et diffuser de nouvelles approches et permettre aux agents publics d'expérimenter.

Renseignements :

Contactez-nous à etatlin@pays-de-la-loire.gouv.fr

Pour vous informer et prendre connaissance du règlement de l'appel à projets, rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire : urlr.me/xdrfs

